



## Elaboration d'un Plan de gestion relatif au sanglier au Luxembourg

### Echéancier (version décembre 2022)

1. Etape: définition des membres du groupe de pilotage sanglier GPS (avril 2022)
2. Lettre pour demander leur participation (mai 2022)
3. Elaboration – en interne ANF – d'une ébauche de sommaire [= *Inhaltsverzeichnis*] du contenu – à envoyer aux GPS pour analyse (mai 2022)
4. 1<sup>ère</sup> réunion GPS : présentation de la problématique et des enjeux, suivie d'une discussion – présentation de l'ébauche de sommaire du contenu, puis discussion (2 juin 2022)
5. Procédure écrite : propositions de modifications et ajoutés au sommaire (juin 2022)
6. Finalisation du sommaire (juin 2022)
7. Rédaction – en interne ANF – d'une ébauche de texte (1<sup>ère</sup> partie : Introduction, situation juridique, biologie et écologie de l'espèce, répartition, suivi, menaces, etc., conflits) – à envoyer aux GPS pour analyse (31 octobre 2022)
8. 2<sup>e</sup> réunion GPS : discussion sur l'ébauche de texte (1<sup>ère</sup> partie) (25 novembre 2022)
9. Procédure écrite : propositions de modifications et ajoutés à la partie 1 du texte (décembre 2022)
10. Workshop pour définir les mesures et les priorités (27 janvier 2023)
11. Rédaction – sur base des résultats du workshop – d'une ébauche de texte (2<sup>e</sup> partie : mesures de gestion, prévention de dégâts, indemnisation des dégâts, chasse, rencontres avec des sangliers, hybrides sanglier-cochon domestique, etc.) – à envoyer aux GPS pour analyse (15 mars 2023)
12. 3<sup>e</sup> réunion GPS : discussion sur l'ébauche de texte (2<sup>ème</sup> partie) (fin mars/début avril 2023)
13. Procédure écrite : propositions de modifications et ajoutés à la partie 2 du texte (fin avril 2023)
14. Elaboration de la nouvelle version et envoi aux membres (mai 2023)
15. 4<sup>ème</sup> réunion GPS : conclusions et finalisation (juin 2023)
16. Layout (pour fin septembre 2023)
17. Accord final des membres du GPS sur base du document mis en forme (octobre 2023)
18. Impression & publication du Plan de gestion relatif au sanglier au Luxembourg ; format: BT10 (fin 2023)